

FICHE FORMATION

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE NF C 18-510 opérations d'ordre électrique ou non électrique Adaptée aux métiers des éoliennes

Public concerné :

Toute personne qui exécute des opérations d'ordre électrique ou non électrique, sur ou dans l'environnement des éoliennes ou de leurs équipements, dès lors que ces derniers sont alimentés ou sont en situation de l'être.

Prérequis : Avoir, dans le domaine de tension et pour le niveau considéré, sur les installations ou les équipements électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

Personne en situation de handicap : Toute personne ayant un handicap de quelque nature que ce soit, fera l'objet d'un entretien préalable afin de savoir s'il est possible de mettre en place un ou des aménagements pour qu'il puisse suivre la formation.

Durée de la formation : 1 à 4 jours selon niveaux pour formation initiale, 1 à 2 jours pour recyclage, soit de 7 à 28 heures.

Nombre minimal et maximal de stagiaires pour la session considérée : 1 minimum, 8 maximum.

Tarif - lieu de stage - délais d'accès :

- Tarif Inter-entreprises : A partir de 180 € par personne et par jour
- Tarif Intra entreprise : A partir de 700 € HT par jour
- Lieu en Inter-entreprises : Saint Jean
- Dates : voir planning de nos stages Inter
- Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

Profil de l'intervenant : Formateur salarié de NJ Formations ou formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

Les différents niveaux :

- **B0 - H0(V) Exécutant** (*Exécution des travaux d'ordre non électrique sous la responsabilité d'un chargé de chantier ou de travaux*) : peintres, mécaniciens structure, ajusteurs, monteurs,...
- **B0 – H0(V) Chargé de chantier** (*Direction des travaux d'ordre non électrique*) : chefs d'équipe qui encadrent des exécutants de niveau B0 ou H0(V) Exécutant
- **B1(V) – H1(V) Exécutant** (*Exécution des travaux d'ordre électrique sous la responsabilité d'un chargé de travaux, d'intervention générale, de consignation ou d'essai*) : électriciens, mécaniciens polyvalents,...
- **B2(V) – H2(V) Chargé de travaux** (*Direction des travaux d'ordre électrique hors tension*) : chefs d'équipe, ... qui encadrent des exécutants
- **BR** (*Interventions générales - dépannages, maintenance préventive, modifications mineures...*) : électriciens,...
- **BC - HC** (*Consignation complète ou partielle d'une éolienne au profit de tiers*) : électriciens,...
- **BE – HE Vérification** (*Exécution spécifique de vérifications*) : experts, inspecteurs qualité, supports techniques,...
- **BE – HE Mesurages** (*Exécution spécifique de mesurages*) : techniciens spécialisés,...
- **BE – HE Essai ou B2V – H2V Essai** (*Exécution spécifique d'essais*) : techniciens d'essais pour réceptions, techniciens en laboratoires,...

FICHE FORMATION

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE NF C 18-510

opérations d'ordre électrique ou non électrique

Adaptée aux métiers des éoliennes

Objectifs de la formation : Permettre à l'employeur de délivrer au personnel formé, l'habilitation électrique correspondant au niveau requis ; à l'issue de la formation, le personnel doit être capable :

- de diriger ou d'exécuter des opérations électriques dans un environnement présentant un risque d'origine électrique,
- d'analyser le risque électrique dans une situation de travail ou un environnement et de prendre les mesures de sécurité adaptées,
- de prendre les mesures d'urgence face aux accidents ou des incidents d'origine électrique.

Méthodologie pédagogique :

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films,
- Support de cours, sous forme de livrets ou de mémentos,
- Formation pratique avec mise en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés,
- Utilisation de maquettes pédagogiques, d'équipements de protection individuels et collectifs, d'outillages et d'appareils de mesure normalisés.

Evaluation de l'atteinte des objectifs :

- Contrôle continu en cours de formation sous forme de questions/réponses, d'analyses de situations, d'exercices,
- Contrôle des connaissances théoriques par questionnaire à choix multiples conforme aux recommandations de la norme NFC18-510 et de l'ED 6127-1 de l'INRS : note minimale requise 14/20,
- Contrôle des connaissances pratiques par mise en situations conforme aux recommandations de la norme NFC18-510 et de l'ED 6127-1 de l'INRS : aucune erreur grave et 1 erreur majeure maximum,
- Fiche d'évaluation remplie par chaque stagiaire en fin de formation.

Formalisation du résultat de la formation :

- Remise d'une attestation de formation à chacun des participants à l'issue de la formation,
- Envoi d'une proposition d'habilitation à l'employeur de chacun des stagiaires.

Contenu pédagogique :

- Notions ou rappels en électricité ; rappels sur le fonctionnement des éoliennes et leur raccordement au réseau
- Les effets du courant sur le corps humain et les moyens de prévention
- L'analyse de risques, spécificités du risque électrique dans le milieu des éoliennes
- Les zones d'environnement : limites, prescriptions associées, conditions d'accès
- Principe des habilitations
- Rôle et responsabilités des intervenants, travail en environnement dangereux
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- **Modules complémentaires spécifiques adaptés à chaque niveau d'habilitation**
- **Module complémentaire optionnel pour la consignation des autres énergies (hydraulique, pneumatique, mécanique,...)**
- **Travaux pratiques sur maquettes pédagogiques ou sur installations client**

